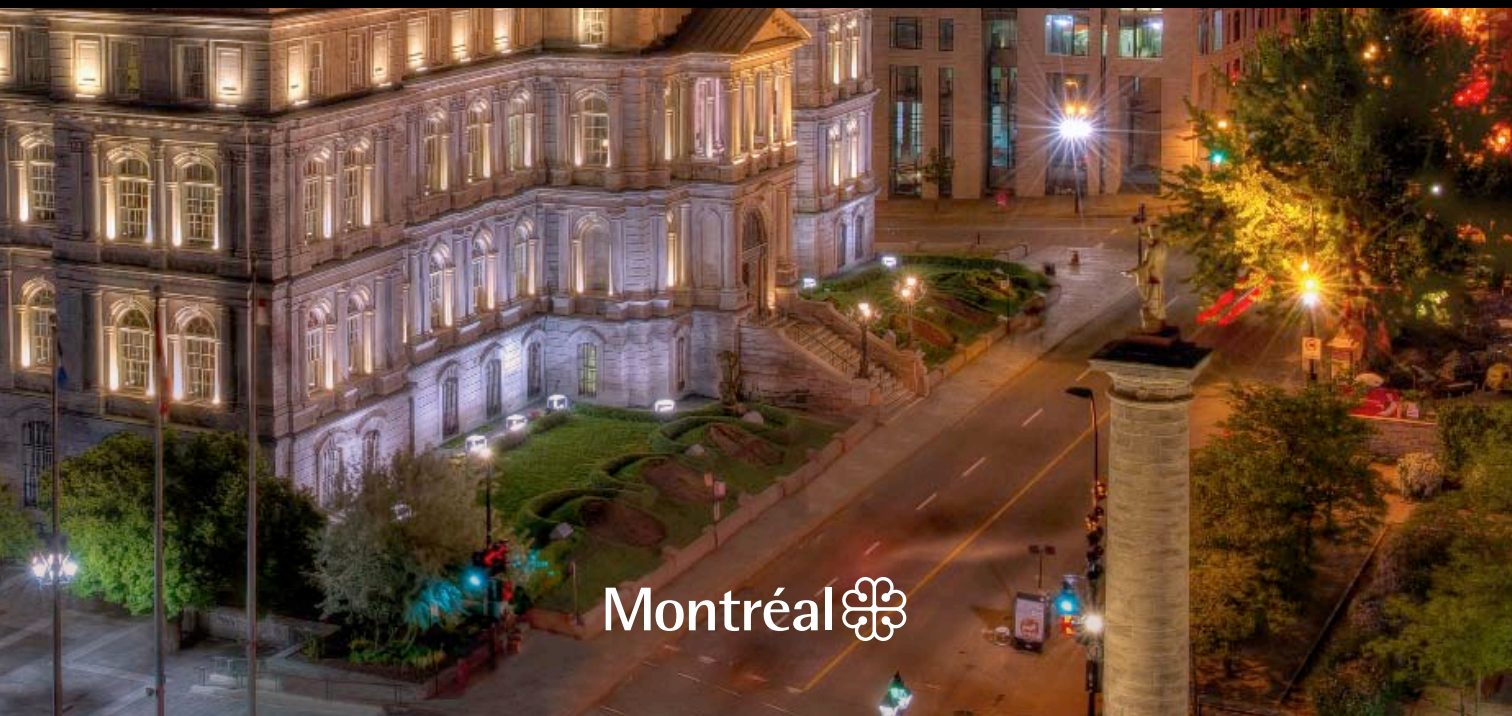




L'hôtel de ville de Montréal La maison des citoyens



Montréal 

# L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL LA MAISON DES CITOYENS

- 03 LA NAISSANCE D'UNE CITÉ
- 05 UN MONUMENT HISTORIQUE
- 06 L'ENTRÉE ET LE HALL D'HONNEUR
- 07 LA SALLE DU CONSEIL ET SES VITRAUX
- 08 LE SIÈGE DE LA DÉMOCRATIE MUNICIPALE
- 09 LES SYMBOLES OFFICIELS DE LA VILLE DE MONTRÉAL
- 10 LA STRUCTURE MUNICIPALE
- 12 LES MAIRES DE MONTRÉAL
- 14 LES VISITEURS CÉLÈBRES

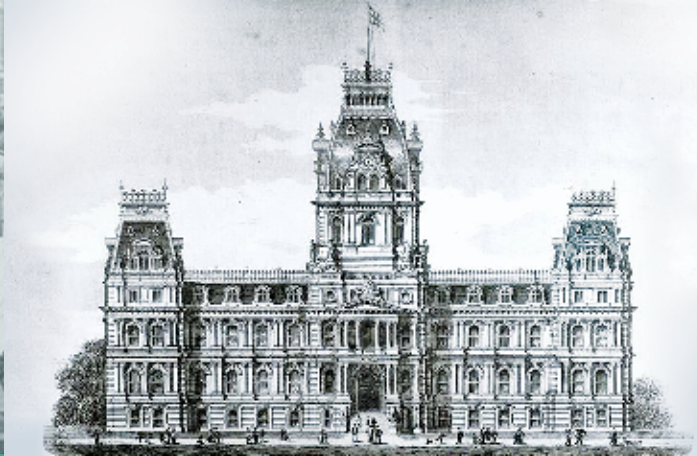


Couverture 1 | L'hôtel de ville de Montréal.

Carte de la ville en 1758. Les fondations sont encore visibles aujourd'hui au Champ-de-Mars.

Couple de Canadiens, vers 1750.





## La naissance d'une cité

C'est sous le règne de Louis XIII, roi de France, que la Société Notre-Dame de Montréal confie à un militaire, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, le soin de fonder et de diriger une colonie missionnaire dans « l'île de Montréal ».

Dans cette mission, de Maisonneuve est soutenu par Jeanne Mance, fondatrice de l'hôpital Hôtel-Dieu et dont le rôle a été exceptionnel pour la survie et la consolidation de la colonie. Cette volonté de la royauté française marque le début chronologique des événements suivants :

Jour de marché, place Jacques-Cartier.

Inauguration de l'hôtel de ville, 1878.

Bustes des fondateurs Jeanne Mance et de Maisonneuve.

**17 mai 1642** | Fondation de « Ville-Marie », nom initial de Montréal, par Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, et par Jeanne Mance.

**1642-1760** | Administration de la ville par des gouverneurs particuliers et par les intendants de la Nouvelle-France.

**1760-1833** | Administration de la ville par des gouverneurs anglais et par les juges de paix.

**1763** | Cession officielle de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne.

**1832** | Première charte de la Ville de Montréal.

**1833** | Premières élections municipales. Jacques Viger devient le premier maire de Montréal. Il est choisi par ses pairs conseillers municipaux.

**1852** | Le maire de Montréal est dorénavant élu et non choisi.

**1860** | Les locataires contribuables obtiennent le droit de vote.

**1878** | Inauguration de l'hôtel de ville.





**1921** | Création du comité exécutif pour administrer la Ville.

**1922** | Incendie majeur qui ravage l'hôtel de ville.

**1926** | Inauguration du nouvel hôtel de ville.

**1934** | Ajout d'une annexe administrative côté nord du bâtiment.

**1940** | Pour la première fois, une femme, Jessie Kathleen Fisher, est élue conseillère municipale.

**1968** | Le suffrage universel est adopté pour les élections municipales.



**1970** | Première élection au suffrage universel. Tous les citoyens, propriétaires ou non, peuvent voter.

**1986-1988** | L'hôtel de ville s'ouvre aux citoyens. De nouvelles instances de consultation et de débats publics sont créées.

**2001** | Le gouvernement du Québec réorganise le territoire de l'île de Montréal en fusionnant toutes les municipalités de l'île.

**2002** | La nouvelle Ville de Montréal est composée de 27 arrondissements.

**2003-2004** | À la suite des élections provinciales, le nouveau gouvernement du Québec adopte une loi encadrant un processus de « défusion » par voie de référendum des municipalités fusionnées.

**2006** | Après les référendums sur les fusions municipales, la Ville de Montréal passe de 27 à 19 arrondissements. L'agglomération de l'île de Montréal comprend la nouvelle Ville de Montréal ainsi que 15 villes liées. Le conseil d'agglomération est créé.

**17 mai 2012** | Le conseil municipal adopte une proclamation déclarant Jeanne Mance fondatrice de Montréal à l'égal de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve.

L'hôtel de ville au marché Bonsecours.

Le premier bâtiment de style Second Empire. La reconstruction après l'incendie de 1922.

Buste sculpté du premier maire de Montréal, Jacques Viger.



## Un monument historique

Au XIX<sup>e</sup> siècle, pour répondre aux besoins d'une ville en pleine croissance, on fait construire un hôtel de ville spacieux et bien équipé dont les plans sont réalisés par les architectes Henri-Maurice Perrault et Alexander Cowper Hutchison.

Édifié entre 1872 et 1878 à l'endroit même où se trouvait autrefois le jardin du gouverneur, le « palais municipal » s'inspire du style Second Empire : plan massif, pavillons distincts, traitement classique des façades, toit mansardé, sans oublier l'entrée monumentale surmontée d'une tour.

À la suite de l'incendie de 1922 qui ravage l'édifice, seuls sont conservés les murs extérieurs. L'intérieur est entièrement refait et la toiture modifiée par l'ajout d'un étage, le rehaussement des combles

et l'édification d'un campanile au sommet du pavillon central. La place Vauquelin et le Champ-de-Mars complètent l'ensemble architectural.

Ces transformations d'esprit Beaux-Arts s'harmonisent avec les éléments Renaissance française des façades originales, composant un ensemble qui témoigne parfaitement de l'architecture monumentale victorienne.



L'hôtel de ville au cœur du Vieux-Montréal devant la place Jacques-Cartier.

Vue de la place Jacques-Cartier, vers 1920.



## L'entrée et le hall d'honneur

Le hall d'honneur, de style Beaux-Arts, demeure en tout temps accessible aux citoyens de Montréal, notamment lors des visites guidées.



C'est par l'escalier, orné de deux lampadaires à six lanternes, et par la grande porte à deux vantaux en bronze de la rue Notre-Dame que l'on accède au vestibule de l'hôtel de ville.

Ouvert sur deux étages, le hall est surplombé d'une galerie intérieure d'où il est possible d'admirer les dessins symétriques polychromes du plancher de marbre de Campan, ville française située dans les Hautes-Pyrénées, les murs de marbre crème, les pilastres à chapiteaux corinthiens, le lustre central et les six torchères de bronze doré.

Le couloir encerclant le hall d'honneur présente la galerie des portraits des anciens maires.

Le porche de l'entrée principale.

Le hall d'honneur.

La Dame au seau et Le Semeur accueillent les visiteurs à l'entrée principale. Sculptures en bronze, 1985, à partir des originaux en plâtre d'Alfred Laliberté (sculpteur québécois, 1878-1953).





## La salle du conseil et ses vitraux

Les vitraux de la salle du conseil rappellent la vie montréalaise du XX<sup>e</sup> siècle

La salle du conseil s'ouvre sur deux étages et contient également une bordure de marbre de Campan, des murs de travertin français, des meubles de noyer incrustés d'ébène, un plafond à caissons et une lustrerie de bronze doré.

Cinq verrières, créées en 1926 par l'atelier de John Patrick O'Shea, ornent la salle du conseil. Ces vitraux rappellent cinq facettes de la vie montréalaise au début du XX<sup>e</sup> siècle : la religion, l'agriculture, la finance, l'industrie et les activités portuaires.





## Le siège de la démocratie municipale

L'hôtel de ville est ouvert à tous les Montréalais.



Le bureau Accès Montréal.  
Exposition présentée dans le hall d'honneur.  
Spectacle offert pendant l'événement  
« Nuit blanche à l'hôtel de ville ».

C'est au rez-de-chaussée que sont réunis certains services aux citoyens dont un bureau Accès Montréal, l'Ombudsman de Montréal et le Greffe. Les autres étages abritent les bureaux de la Présidence du conseil, du cabinet du maire et du comité exécutif ainsi que ceux de la Direction générale.

À l'entrée du hall, les visiteurs peuvent parcourir la *Déclaration de Montréal contre la discrimination raciale*, adoptée par le conseil municipal en 1989, ainsi que la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, adoptée en 2006.

Cette dernière est une première en Amérique du Nord et constitue un contrat moral qui lie l'administration municipale et la population montréalaise.

Elle est basée sur les valeurs de dignité humaine, de paix, d'égalité, de transparence, de démocratie et de respect de l'environnement.

Chaque mois, les citoyens peuvent assister au conseil municipal et aux séances publiques des commissions permanentes du conseil. Ils peuvent également voir des expositions et participer à des événements spéciaux dans le hall d'honneur.

### **La ville de Montréal sur le Web**

Dans le but de permettre aux Montréalais de se rapprocher de leurs institutions démocratiques, les séances du conseil municipal et celles du comité exécutif sont diffusées en direct sur Internet, ainsi qu'en différé.  
[ville.montreal.qc.ca/conseilmunicipal](http://ville.montreal.qc.ca/conseilmunicipal)



Montréal 

## Les symboles officiels de la ville de Montréal

La Ville de Montréal est dotée de trois symboles officiels : les armoiries, le drapeau et le logotype.

### Les armoiries

Les premières armoiries de Montréal sont l'œuvre de Jacques Viger, premier maire de Montréal. La version actuelle a été adoptée le 21 mars 1938 alors que les armoiries ont été rendues conformes aux normes héraldiques.

### La fleur de lys de la maison royale de Bourbon

Cet emblème représente, au premier canton de l'écu, la population d'origine française qui a pris possession du sol montréalais.

### La rose de la maison de Lancastre

Celle-ci est logée au deuxième canton et symbolise les citoyens d'origine anglaise.

### Le chardon

Cet emblème représente, au troisième canton de l'écu, les personnes d'origine écossaise qui sont venues habiter Montréal.

### Le trèfle d'Irlande

Au quatrième canton de l'écu, le trèfle rappelle la présence de la population d'origine irlandaise.

### Le drapeau

Le drapeau reprend les principaux symboles héraldiques des armoiries : la croix de gueules sur fond blanc et, aux quartiers, les quatre fleurs emblématiques.

### Le logotype

Le logotype original de la Ville de Montréal a été adopté en 1981. Il reprend, sous une forme stylisée, les éléments des armoiries.

Il évoque la forme d'une fleur dont chaque pétale compose les lettres V et M, initiales de la Ville de Montréal, en même temps qu'il forme un cœur, pour signifier le profond attachement des Montréalais à leur ville.

La ligne ondoiyante qui encercle l'ensemble stylisé rappelle que Montréal est une île; la forme végétale et aquatique exprime la richesse de l'environnement naturel et le souci qu'a la population de préserver cette richesse.



## La structure municipale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Ville de Montréal compte 19 arrondissements.



### **Le conseil municipal de Montréal**

Le conseil municipal de Montréal réunit le maire et 64 conseillers municipaux, incluant 18 maires d'arrondissement. Le maire est élu au suffrage universel par les électeurs de l'ensemble des 19 arrondissements. Il est d'office le maire de l'arrondissement Ville-Marie. Les conseillers municipaux sont, quant à eux, élus par les électeurs du district ou de l'arrondissement qu'ils représentent.

Le conseil municipal se réunit au moins 11 fois par année. Il s'occupe, entre autres, des ententes avec les gouvernements, de l'environnement, du plan d'urbanisme, du budget et il choisit le président du conseil.

Neutre et impartial, le président du conseil est le gardien des droits et privilèges de tous les conseillers. Il veille à ce que les débats du conseil municipal

se déroulent dans le respect de l'ordre et du décorum. Il est également responsable de la sécurité à l'hôtel de ville et s'assure de la bonne gestion de l'édifice historique.

[ville.montreal.qc.ca/conseilmunicipal](http://ville.montreal.qc.ca/conseilmunicipal)  
[ville.montreal.qc.ca/presidenceconseil](http://ville.montreal.qc.ca/presidenceconseil)

### **Le conseil d'agglomération**

Le conseil d'agglomération, présidé par le maire de Montréal, est composé de 31 élus de Montréal et des villes reconstituées de l'île de Montréal. Ses compétences s'exercent sur l'ensemble de son territoire en ce qui a trait, par exemple, à l'évaluation foncière, à la sécurité publique, à la cour municipale, au logement social ou encore au transport collectif.

### **Le comité exécutif**

Le comité exécutif relève directement du conseil municipal et peut compter, en plus du maire, jusqu'à 11 membres.

Les principales responsabilités du comité exécutif consistent à préparer et à soumettre au conseil, pour approbation, des dossiers tels que le budget annuel de la Ville ou les projets de règlements. Les pouvoirs décisionnels du comité exécutif ont notamment trait à l'octroi des contrats ou des subventions, à la gestion des ressources humaines et financières, aux approvisionnements et aux immeubles. Il peut aussi recevoir d'autres pouvoirs délégués par le conseil municipal.

### **Les conseils d'arrondissement**

Les 19 conseils d'arrondissement constituent des instances politiques distinctes qui forment la Ville de Montréal. Seuls le maire de l'arrondissement et les conseillers de ville représentent l'arrondissement au conseil municipal de Montréal. Chacun des 19 arrondissements a sur son territoire des compétences précises prévues par la loi. Au nombre de 38, les conseillers d'arrondissement siègent à leur conseil d'arrondissement respectif, mais pas au conseil municipal.

Le conseil d'arrondissement tient une assemblée publique chaque mois. Il assume les pouvoirs de portée locale sur des dossiers comme le déneigement, l'urbanisme, l'enlèvement des matières résiduelles, la culture, les loisirs, les parcs, le développement social et communautaire, la voirie, l'habitation, les ressources humaines, la prévention en matière d'incendie, la tarification non fiscale et la gestion financière.

### **Les commissions permanentes du conseil municipal**

En plus de la Commission de la sécurité publique qui a été mise en place en vertu de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil municipal a créé plusieurs commissions permanentes.

Ces instances de consultation publique ont pour fonction d'étudier tout objet inscrit à leur programme annuel d'activités et de déposer au conseil municipal les recommandations qu'elles jugent appropriées.

### **Autres entités relevant du conseil municipal**

Diverses entités administratives et consultatives accompagnent le travail des élus et de l'administration municipale.

Bureau du vérificateur général  
[ville.montreal.qc.ca/verificateur](http://ville.montreal.qc.ca/verificateur)

Commission de la fonction publique de Montréal  
[ville.montreal.qc.ca/cfpm](http://ville.montreal.qc.ca/cfpm)

Conseil des arts de Montréal  
[artsmontreal.org](http://artsmontreal.org)

Conseil interculturel de Montréal  
[ville.montreal.qc.ca/cim](http://ville.montreal.qc.ca/cim)

Conseil jeunesse de Montréal  
[ville.montreal.qc.ca/cjm](http://ville.montreal.qc.ca/cjm)

Conseil des Montréalaises  
[ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises](http://ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)

Conseil du patrimoine de Montréal  
[ville.montreal.qc.ca/cpm](http://ville.montreal.qc.ca/cpm)

Conseiller à l'éthique de la Ville de Montréal  
[ville.montreal.qc.ca/presidenceduconseil](http://ville.montreal.qc.ca/presidenceduconseil)

Office de consultation publique de Montréal  
[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

Ombudsman de Montréal  
[ombudsmandemontreal.com](http://ombudsmandemontreal.com)

La Ville de Montréal met à la disposition des citoyens une multitude de renseignements pertinents sur son fonctionnement. Consultez l'onglet «Vie démocratique».  
[ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca).

# Les maires de Montréal

Depuis l'incorporation de la ville en 1833, 43 maires se sont succédé à la mairie de Montréal. Une lithographie de chacun d'entre eux est présente dans la galerie des maires qui entoure le hall d'honneur. Cette dernière est accessible lors des visites guidées.

**VIGER, Jacques**

Inspecteur des chemins  
1833-1836

**MCGILL, Hon. Peter**

Journaliste, archiviste, archéologue  
1840-1842

**BOURRET, Hon. Joseph**

Financier, avocat  
1842-1844  
1847-1849

**FERRIER, James**

Financier  
1844-1846

**MILLS, John Easton**

Marchand  
1846-1847

**FABRE, Édouard-Raymond**

Libraire  
1849-1851

**WILSON, Hon. Charles**

Marchand  
1851-1854

**NELSON, Dr Wolfred**

Médecin  
1854-1856

**STARNES, Hon. Henry**

Financier  
1856-1858  
1866-1868

**RODIER, Charles-Séraphin**

Avocat  
1858-1862

**BEAUDRY, Hon. Jean-Louis**

Marchand  
1862-1866  
1877-1879  
1881-1885

**WORKMAN, William**

Financier  
1868-1871

**COURSOL, Hon. Charles-Joseph**

Avocat  
1871-1873

**CASSIDY, Francis**

Avocat  
1873

**BERNARD, Dr Aldis**

Dentiste  
1873-1875

**HINGSTON, Dr William Hales**

Médecin  
1875-1877

**RIVARD, Sévère**

Avocat  
1879-1881

**BEAUGRAND, Honoré**

Journaliste  
1885-1887

**ABBOTT, Hon. John Joseph Caldwell**

Avocat  
1887-1889

**GRENIER, Jacques**

Marchand  
1889-1891

**McSHANE, James**

Financier  
1891-1893

**DESJARDINS, Hon. Alphonse**

Avocat, journaliste  
1893-1894

**VILLENEUVE, Hon. Joseph-Octave**

Industriel  
1894-1896

**SMITH, Richard Wilson**

Financier  
1896-1898

**PRÉFONTAINE, Raymond**

Avocat  
1898-1902

**COCHRANE, James**

Financier  
1902-1904

**LAPORTE, Hormidas**

Financier  
1904-1906

**EKERS, Henry Archer**

Industriel  
1906-1908

**PAYETTE, Louis**

Entrepreneur en construction  
1908-1910

**GUÉRIN, Hon. James John**

Médecin  
1910-1912

**LAVALLÉE, Louis-Arsène**

Avocat  
1912-1914

**MARTIN, Hon. Médéric**

Cigarier  
1914-1924  
1926-1928

**DUQUETTE, Charles**

Administrateur  
1924-1926

**HOUE, Camilien**

Agent d'assurances  
1928-1932  
1934-1936  
1938-1940  
1944-1954

**RINFRET, Hon. Fernand**

Journaliste  
1932-1934

**RAYNAULT, Adhémar**

Courtier en assurances  
1936-1938  
1940-1944

**DRAPEAU, Jean**

Avocat  
1954-1957  
1960-1986

**FOURNIER, Sarto**

Avocat  
1957-1960

**DORÉ, Jean**

Avocat  
1986-1994

**BOURQUE, Pierre**

Ingénieur en horticulture  
1994-2001

**TREMBLAY, Gérald**

Avocat et ancien ministre provincial  
2002-2012

**APPLEBAUM, Michael**

Entrepreneur  
2012-2013

**BLANCHARD, Laurent**

Éditeur  
2013





## Les visiteurs célèbres

Plusieurs personnalités éminentes ont été reçues à l'hôtel de ville de Montréal. Parmi elles, notons les suivantes :

**10 décembre 1946** | Igor Stravinsky, compositeur et chef d'orchestre, accompagné de Vera Stravinsky et du maire Camilien Houde.

**21 décembre 1954** | Maurice Richard, à l'occasion de son 400<sup>e</sup> but dans la Ligue nationale de hockey.

**10 mai 1955** | Édith Piaf, Jacques Pills et le maire Jean Drapeau.

**11 septembre 1958** | Jackie Robinson, ex-joueur des Royaux de Montréal,

lors de la signature du livre d'or, aux côtés de son épouse Rachel et du maire Sarto Fournier.

**25 juin 1959** | Visite à Montréal de Sa Majesté La Reine Élisabeth II et du Duc d'Édimbourg, à l'occasion de l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent.

**17 juillet 1967** | Le prince Rainier III et la princesse Grace de Monaco, accueillis par le maire Jean Drapeau et son épouse Marie-Claire.

**24 juillet 1967** | Le général Charles de Gaulle, président de la République française.

**3 décembre 1969** | Michael Collins, Neil A. Armstrong et Edwin « Buzz » Aldrin, astronautes de la mission lunaire Apollo 11.

**19 juin 1990** | Signature du livre d'or par Nelson Mandela.

**22 juin 1993** | Sa Sainteté, le Dalai-lama.

**14 septembre 1994** | Julie Payette, astronaute canadienne, en compagnie du maire Jean Doré.

**26 septembre 2009** | Ingrid Betancourt, politicienne franco-colombienne et lauréate 2009 du Prix RSF Radio-Canada du Courage au Féminin, en compagnie du maire Gérald Tremblay.

## Hôtel de ville

275, rue Notre-Dame Est  
Montréal (Québec)  
H2Y 1C6

 CHAMP-DE-MARS  
Autobus 14, 129 et 715

 Rampe d'accès : Place Vauquelin

Vous pouvez visiter le hall d'honneur  
de l'hôtel de ville en tout temps,  
du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 17 h  
(sauf les jours fériés).

## Renseignements

311 ou [ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca)

La brochure *L'hôtel de ville de Montréal : la maison des citoyens* est publiée par le Bureau de la présidence du conseil en collaboration avec la Direction des communications et des relations avec les citoyens.

Le genre masculin est utilisé dans cette brochure comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

**Design graphique**  
Communications  
Ville de Montréal  
000672-11135\_08-2013

**Photographies**  
Archives Mc Cord  
Archives de la Ville de Montréal  
Denis Labine, Ville de Montréal

**Dépôt légal** – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

**Dépôt légal** – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

978-2-7647-1214-6 – imprimé français

978-2-7647-1215-3 – version électronique français

[ville.montreal.qc.ca](http://ville.montreal.qc.ca)

